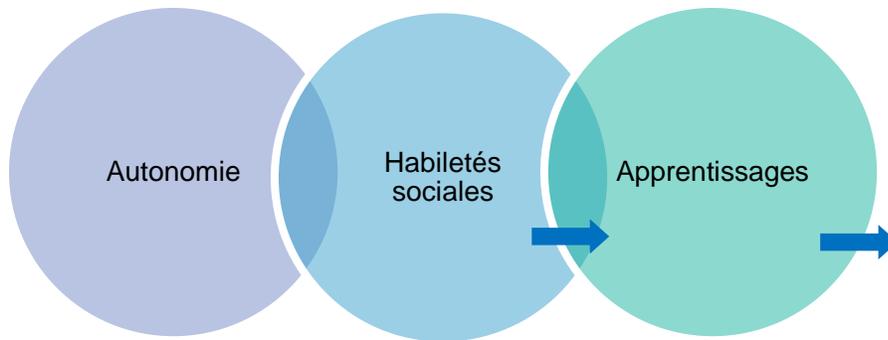


Vers le préscolaire

Un pas à la fois...





L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'éducation préscolaire marque pour un grand nombre d'enfants du Québec, le début de l'apprentissage de la vie de groupe et, pour tous, le début de la vie à l'école. À leur arrivée au préscolaire, pour des raisons qui tiennent tant à leur histoire personnelle et familiale qu'à leur milieu socioculturel, les enfants présentent des profils de développement différents.

Le préscolaire est un lieu privilégié où l'enfant continue à s'épanouir ; il enrichit ses connaissances, diversifie ses stratégies d'apprentissage et établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Cette expérience sociale lui permet de se découvrir comme personne, de prendre conscience de ses possibilités, de structurer sa personnalité et d'acquérir progressivement son autonomie. Le préscolaire est aussi un lieu de stimulation intellectuelle où l'enfant découvre le plaisir d'apprendre et établit les fondements de ses apprentissages futurs. La variété et la richesse de ses expériences lui permettent d'enrichir sa compréhension du monde, de construire ses savoirs et de s'initier aux domaines d'apprentissage du primaire.



Le mandat de l'éducation préscolaire est triple : faire de cette étape un rite de passage qui donne le goût de l'école ; favoriser le développement global de l'enfant en le motivant à exploiter l'ensemble de ses potentialités ; et jeter les bases de la scolarisation, notamment sur le plan social et cognitif, qui l'inciteront à continuer à apprendre tout au long de sa vie.

Le programme d'éducation préscolaire incite l'enfant de 4 ou 5 ans à développer des compétences d'ordre psychomoteur, affectif, social, langagier, cognitif et méthodologique relatives à la connaissance de soi, à la vie en société, à la communication. Soutenu par l'intervention de l'enseignante, il s'engage dans des situations d'apprentissage issues du monde du jeu et de ses expériences de vie. Il commence à jouer son rôle d'élève actif et il est capable de réfléchir.

Ce programme permet aussi d'amorcer le développement des compétences transversales d'ordre intellectuel, méthodologique, personnel et social ainsi que celle de l'ordre de la communication tout en abordant certaines questions qui sont liées aux domaines généraux de formation et qui intéressent les enfants.

L'ENFANT ET LE JEU

Par le jeu et l'activité spontanée, l'enfant s'exprime, expérimente, construit ses connaissances, structure sa pensée et élabore sa vision du monde. Il apprend à être lui-même, à interagir avec les autres et à résoudre des problèmes. Il développe également son imagination et sa créativité. L'activité spontanée et le jeu sont les moyens que l'enfant privilégie pour s'approprier la réalité ; il est donc justifié que ces activités aient une place de choix au préscolaire.

LES ACTIVITÉS DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Les activités liées aux interrogations de l'enfant et à ses intérêts sont de nature transdisciplinaire. Elles prennent racine dans son vécu quotidien et dans son environnement humain, physique et culturel. Elles lui donnent l'occasion de découvrir plusieurs modes d'expression tout en le sensibilisant aux différents langages qui soutiennent et construisent la connaissance. De plus, elles favorisent le développement de savoirs, de comportements et d'attitudes qui aident l'enfant à procéder avec méthode ainsi qu'à exercer les premières formes d'un jugement critique sur les êtres et sur l'environnement.



L'ORGANISATION DE LA CLASSE

L'organisation d'une classe du préscolaire favorise la participation active de l'enfant. La classe, le gymnase et la cour d'école sont des lieux où l'enfant peut observer, explorer, manipuler, réfléchir, imaginer, exercer sa mémoire, élaborer un projet, mettre à l'épreuve ses capacités et développer ses habiletés motrices. Des centres d'apprentissage stimulent sa curiosité et lui permettent d'explorer les différents domaines de connaissances que sont les langues, les arts, les mathématiques, l'univers social, la science et la technologie.

L'ÉVALUATION PEDAGOGIQUE

À l'éducation préscolaire, l'évaluation engage l'enfant, ses pairs, le personnel enseignant et les parents. Favorisant et respectant le processus d'apprentissage, l'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant. Elle permet de suivre le cheminement de l'enfant dans le développement de ses compétences.

LES COMPÉTENCES ET LEUR INTERRELATION

Le programme d'éducation préscolaire vise le développement, chez l'enfant, de six compétences intimement liées qui s'insèrent dans un processus de développement global.

Chaque situation d'apprentissage fait appel à des connaissances, à des attitudes et à des habiletés associées aux différentes compétences ; par exemple, en jouant avec des blocs, l'enfant développe sa motricité, interagit avec les autres et applique des stratégies pour réaliser sa construction.

Agir et apprendre sont indissociables pour l'enfant : la connaissance et le développement de compétences sont chez lui le résultat d'une interaction avec les autres et avec son environnement.

L'intervention de l'enseignante lui permet de complexifier son activité, stimule son désir de se dépasser et d'apprendre, et l'aide à prendre conscience de nouvelles réalités.



QUELQUES PETITS CONSEILS

VACCINATION

Bien que la vaccination ne soit pas obligatoire pour l'entrée à l'école, il est fortement suggéré de faire vacciner votre enfant (un rappel DCT et SABIN est prévu à cinq ans). Il n'est pas nécessaire d'attendre que l'enfant ait cinq ans.

Il est important d'apporter le carnet de santé de l'enfant et de toujours se présenter à la même clinique (ou CLSC) de préférence, celle de votre localité.

LA PÉDICULOSE... LA QUOI ? LES POUX !

Dans l'école, vous pouvez être sûr d'une chose, le fait d'avoir des poux n'est en rien un signe de malpropreté. À chaque année, dans les écoles, il peut arriver à un enfant d'avoir des poux. Les poux arrivent sans prévenir, passent de tête en tête par contact physique direct ou en échangeant des casquettes, écharpes, rubans, brosses, peignes et serviettes, d'où l'importance d'en sensibiliser votre enfant. Les poux peuvent être éliminés facilement et efficacement avec un traitement approprié (demandez à votre pharmacien). Enfin, n'oubliez pas d'informer l'école si vous notez ce petit problème.

A-T-IL VU LE DENTISTE ?

Une visite annuelle chez le dentiste prévient bien des problèmes, en plus de vérifier la dentition et le développement des muscles qui entourent la bouche, il pourra traiter l'apparition de nouvelles caries. Il importe de faire réparer les dents primaires puisque ces dernières gardent l'espace pour l'éruption des dents permanentes.



Cependant, il vaut mieux prévenir que guérir. Il est donc important d'encourager votre enfant à prendre de bonnes habitudes le plus tôt possible. Le brossage quotidien ne prend que quelques minutes et aidera votre enfant à conserver un sourire en santé. Nous suggérons aux parents de compléter le brossage du soir, ou au moins de vérifier si les dents sont bien propres.

A-T-IL EU UN EXAMEN DE LA VUE OU UN DEPISTAGE AUDITIF ?

Une visite chez l'optométriste est recommandée avant la rentrée scolaire. Il en va de même si votre enfant semble avoir de la difficulté à bien percevoir les sons, a des difficultés langagières ou une mauvaise prononciation.

NOS SERVICES À L'ÉLÈVE

ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

L'élève qui éprouve des difficultés de comportement peut recevoir l'aide d'un technicien en éducation spécialisée.

ORTHOPÉDAGOGIE

L'élève qui éprouve des difficultés d'apprentissage recevra, selon les disponibilités, l'aide de l'orthopédagogue.

SOUTIEN LINGUISTIQUE

L'élève qui éprouve des difficultés de compréhension et d'utilisation de la langue française peut recevoir des services de soutien linguistique selon les disponibilités financière du ministère de l'Éducation.

ORTHOPHONIE

L'élève du préscolaire ou de la première année du primaire qui éprouve des difficultés de langage peut recevoir l'aide d'une orthophoniste.

PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION

L'élève qui éprouve des difficultés d'adaptation ou de comportement peut recevoir les services de psychologie et de psychoéducation. Les parents sont contactés par le professionnel concerné pour obtenir les autorisations requises.

SANTÉ SCOLAIRE

L'infirmière est présente à l'école un jour par semaine. Elle exerce un travail de prévention, elle organise des séances d'information en classe et elle communique avec les parents si elle soupçonne un problème.

HYGIÉNISTES DENTAIRES

Elles exercent un travail de prévention et elles organisent des séances d'information en classe.

MÉDICATION À L'ÉCOLE

Distribuer ou administrer un médicament à l'école doit demeurer une mesure exceptionnelle. Avisez l'école si votre enfant doit prendre une médication durant les heures d'école afin de remplir un formulaire d'autorisation.

VOTRE ENFANT EST MALADE

Après une nuit de sommeil, votre enfant est normalement au maximum de sa forme et apte à apprendre. Cependant, il est important de garder à la maison un enfant qui est fiévreux ou nauséeux afin qu'il se repose et qu'il boive beaucoup de liquide. Si tel est le cas, informez l'école de la raison de son absence.

À PROPOS DE L'HABILLEMENT

Il est préférable d'habiliter l'enfant à s'habiller seul et au complet. Afin de lui faciliter la tâche, veuillez vérifier s'il peut lui-même boutonner ou



monter les fermetures à glissière de ses vêtements. Faites ces mêmes vérifications avant l'achat d'un nouveau vêtement.

Vêtir l'enfant selon la température car une récréation est prévue le matin, le midi et l'après-

midi. Veuillez vêtir l'enfant pour qu'il puisse jouer, courir, grimper et même se tacher de peinture (un accident est si vite arrivé).

AUTOBUS

LE TRANSPORT, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

Tous les élèves du préscolaire demeurant à 0,6 km et plus de l'école sont voyagés par autobus. Vers la fin du mois d'août, vous recevrez un bordereau d'embarquement du service de l'organisation et du transport scolaire de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui vous donnera les détails pertinents: le lieu d'arrêt, l'heure approximative et le numéro de l'autobus. Les élèves devront se rendre à l'arrêt fixé. Les autres élèves se rendront à l'école à pied.

Ni l'école, ni les chauffeurs d'autobus ne sont autorisés à faire des changements de trajet (embarquement et débarquement). Au départ de l'école, les enseignantes accompagnent les enfants à leur autobus. Chaque chauffeur a le nom et l'adresse de chacun des enfants qu'il transporte

COLLATION ET DINER

COLLATION

L'enfant doit apporter chaque jour une collation saine et simple (fruits, légumes, fromage, etc.) qui doit être déposée dans un sac ou un contenant hermétique et réutilisable identifié au nom de l'enfant. La collation doit toujours se trouver dans le sac d'école. N.B.: Les friandises telles que les bonbons, les gâteaux, les gommes et les croustilles sont interdites.

DINER

Tous les élèves inscrits au service de garde et au service de surveillance du midi dînent à l'école. Les autres vont dîner à la maison (élèves marcheurs). Les enfants qui dînent à l'école devront apporter leur dîner dans une boîte à lunch ou bénéficier du traiteur.

ET SI C'ÉTAIT LE VOTRE...

Les aliments contenant des noix et/ou arachides ou pouvant contenir des traces de noix et/ou arachides sont interdits à l'école St-Jean.

NOS COORDONNÉES

École St-Jean
1405, rue de l'école
Sainte-Catherine (Québec)
J5C 1K1
Téléphone : 514 380-8899, poste 4251
Télécopieur : 450 632-1929 Courriel : stjean@csdgs.qc.ca

HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE

AVANT-MIDI

7h 49	Arrivée des élèves sur la cour d'école.
7h 51	Entrée des élèves
7h 53	Début des cours
9h 59	Récréation
11h 16	Fin des cours
11h 20	Dîner

APRÈS-MIDI

12h 35	Arrivée des élèves sur la cour
12h 37	Entrée des élèves
12h 39	Début des cours
14h 43	Fin des cours
15 h 10	Départ des autobus

AFIN D'AIDER VOTRE ENFANT À GRANDIR...

J'AIDE MON ENFANT À DEVELOPPER SES HABILETES SOCIALES

Je favorise les contacts avec les autres...

- en donnant de l'importance aux relations familiales ;
- en accueillant ses amis à la maison ;
- en lui donnant l'occasion de rencontrer d'autres personnes (ex.: sorties variées, cours, garderie, parc).

J'initie mon enfant à vivre en groupe...

- en lui montrant la place qui lui revient dans un groupe ;
- en l'amenant à être attentif aux autres ;
- en l'aidant à contrôler ses agirs avec les autres ;
- en lui faisant vivre des situations d'entraide et de collaboration.

J'aide mon enfant à vivre en harmonie avec les autres...

- en lui apprenant à respecter les autres et leurs biens (ex. : à écouter l'autre, à attendre son tour, à utiliser un langage respectueux) ;
- en l'habituant à s'expliquer plutôt que de faire mal aux autres, en situation de conflit ;
- en lui expliquant l'importance des règles de vie de groupe.

J'AIDE MON ENFANT À AMÉLIORER SA COMMUNICATION VERBALE

J'habilite mon enfant à s'exprimer clairement en l'habituant...

- à regarder la personne à qui il s'adresse ;
- à prononcer et à articuler correctement ;
- à contrôler le ton et la vitesse de sa voix.

J'enrichis le vocabulaire de mon enfant...

- en lui parlant et en l'encourageant à parler ;
- en l'incitant à utiliser des mots et des expressions justes ;
- en utilisant des mots nouveaux (ex. : verbaliser ce que l'on fait, ce que l'on voit, lire des textes variés) ;
- en reformulant correctement le mot, en cas d'erreur.

JE DÉVELOPPE DES HABILITES DE BASE CHEZ MON ENFANT

J'améliore l'attention et la capacité d'écoute de mon enfant...

- en étant attentif à mon enfant lorsqu'il me parle ;
- en exigeant son attention lorsque je m'adresse à lui ;
- en évitant de répéter constamment.

J'améliore la persévérance de mon enfant et l'encourage à avoir de l'initiative...

- en le soutenant dans ce qu'il fait ;
- en encourageant le goût de l'effort ;
- en lui demandant de terminer ce qu'il a entrepris (ex. : ranger ses jeux et finaliser son dessin) ;
- en lui reconnaissant le droit à l'erreur.

JE FAVORISE L'AUTONOMIE DE MON ENFANT

Je développe son sens de l'organisation...

- en lui permettant de s'habiller seul et de ranger ses vêtements ;
- en lui permettant de prendre soin de ses effets personnels ;
- en lui permettant de rassembler lui-même tout le matériel dont il a besoin, avant d'exécuter une tâche.

Je l'encourage à avoir de l'initiative...

- en l'amenant à réaliser des actions par lui-même ;
- en le plaçant dans des situations où il doit faire des choix ;
- en lui permettant de prendre des décisions ;
- en soulignant ses réussites.

Je lui laisse prendre des responsabilités adaptées à son âge...

- en lui confiant de petites tâches (ex. : faire son lit, soigner les plantes et mettre la table) ;
- en lui faisant confiance ;
- en l'amenant à accepter les conséquences de ses choix.

Je l'amène à résoudre ses problèmes...

- en l'aidant à exprimer ses besoins, ses craintes et ses émotions ;
- en lui apprenant à demander de l'aide au besoin ;
- en cherchant avec lui des solutions ;

JE STIMULE LA CRÉATIVITÉ DE MON ENFANT...

- en laissant une place à l'imagination dans ses productions et ses jeux ;
- en mettant à sa disposition du matériel favorisant la création (ex. : crayons, ciseaux, cartons, bouts de laine, tissus, vieux vêtements, marionnettes, blocs et sable) ;



- en lui faisant terminer ou inventer une histoire ;
- en lui permettant de vivre des jeux de rôle (ex. : animaux et personnages).

JE PRÉPARE MON ENFANT À SES APPRENTISSAGES INTELLECTUELS

Je lui montre des notions de base...

- en lui apprenant les différentes parties de son corps ;
- en lui faisant prendre conscience de sa gauche et de sa droite ;
- en lui apprenant à se situer dans le temps et dans l'espace (ex. : avant, après, dessus, dessous, près, loin, matin et soir) ;
- en lui apprenant à distinguer les couleurs, les formes et les grandeurs ;
- en l'éveillant au raisonnement logique (ex. : jeux éducatifs, serpents et échelles, cartes, casse-tête, domino, jeux de société, jeux de mémoire).

Je lui donne le goût de lire et d'écrire...

- en lisant et en écrivant en sa présence ;
- en l'encourageant à dessiner et à raconter son dessin ;
- en accordant une valeur aux livres et aux revues (ex. : en offrir en cadeau, en fréquentant la bibliothèque et en choisissant des livres avec lui) ;
- en le laissant raconter une histoire à l'aide des images d'un livre ;
- en lui faisant observer et reconnaître des symboles écrits (ex. : panneaux de signalisation et étiquettes).

J'AIDE MON ENFANT À DÉVELOPPER SES HABILETÉS PSYCHOMOTRICES

Afin qu'il développe sa motricité globale, je lui fais vivre...

- des activités de plein air (ex. : courir, jouer dans le sable et nager) ;
- des jeux de coordination et d'équilibre (ex. : lancer et attraper le ballon, grimper, sauter sur un pied) ;
- des activités rythmiques (ex. : chanter et danser).

Afin qu'il développe sa motricité fine, je lui permets...

- de manipuler des crayons, des ciseaux, des pinceaux et de la pâte à modeler ;
- de bricoler ;
- de faire ses boucles et de boutonner ses vêtements.

Afin de développer sa capacité de détente, je favorise...

- des périodes de repos (ex. : écouter un conte ou de la musique).

JE PENSE À AVOIR UN BON ENCADREMENT A LA MAISON

J'encourage mon enfant à prendre de bonnes habitudes de vie...

- en accordant une importance à sa santé physique (ex. : examens de la vue, de l'ouïe et des dents) ;
- en développant des habitudes d'hygiène et de propreté (ex. : se laver les mains, se moucher et manger proprement) ;
- en respectant un horaire régulier (ex. : heures du coucher, du lever et des repas) ;
- en privilégiant un endroit physique pour afficher, dessiner et ranger ses jouets.

VIOLENCE : TOLÉRANCE ZÉRO

Prévenir la violence par la promotion de conduites pacifiques en se référant au programme «VERS LE PACIFIQUE».

L'objectif général de ce programme est de former les élèves à la résolution de conflits interpersonnels.

Les objectifs spécifiques sont :

- Aider les élèves à améliorer leurs relations avec autrui et à augmenter la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres.
- Développer chez les élèves des habiletés permettant l'établissement de relations interpersonnelles pacifiques.
- Aider les élèves à développer leurs capacités à identifier et à reconnaître certains sentiments chez eux et chez les autres.
- Encourager l'acquisition par les élèves d'habiletés d'écoute, de jugement critique, d'expression verbale et de maîtrise de soi.
- Développer chez les élèves une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits.

